

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00727

Numéro SIREN : 538 735 259

Nom ou dénomination : AAA DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 2001

08 JUIN 2023

AAA DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.600 euros

Siège social : 9 ZA Les Lagettes

13990 FONTVIEILLE

R.C.S. TARASCON 538 735 259



COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme à l'original

Barthélémy ARBONA

Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop and a long vertical stroke.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.A.A DISTRIBUTION	9 ZA LAGETTTS
SIRET 5 3 8 7 3 5 2 5 9 0 0 0 1 1	13990 FONTVIEILLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	0 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	15 531
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art.44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater VV

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
PHOCEA CONSEILS 248 AVENUE DES PALUDS 13400 AUBAGNE		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu FONTVIEILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2023

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉVOLES	
	Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : A.A.A DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 9 ZA LAGETTES		13990 FONTVIEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant	
Numéro SIRET* 53873525900011			
		Exercice N clos le 31122022	
		N-1 31122021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quilva

Désignation de l'entreprise : A.A.A DISTRIBUTION		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3.600.....)	DA	3 600	3 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	360	360
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	25 667	16 481
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 282	9 186
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	46 909	29 627
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 000	15 600
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 403	8 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 750	8 895
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 514	57 078
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		2 310
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	75 667	92 286	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	122 576	121 913	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	75 667	92 286
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		A.A.A DISTRIBUTION				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	297 000	FH		FI	297 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	297 000	FK		FL	297 000	302 000
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 753	338	
	Autres produits (1) (11)				FQ	35	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	298 788	302 339
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 125	15 317
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 226	3 705
	Salaires et traitements*					FY	233 945	242 833
	Charges sociales (10)					FZ	27 672	31 227
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	124	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	2	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	279 094	293 086
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	19 694	9 252
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	82	67
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	82	67	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(82)	(67)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	19 612	9 186	

Désignation de l'entreprise : A . A . A DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 330
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	298 788 302 339
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	281 506 293 153
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	17 282 9 186
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 753 338
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	850
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	obligatoires A9	
		dont cotisations Madelin A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

A.A.A DISTRIBUTION

SARL au capital de 3 600.00. Euros
RCS TARASCON N° 538735259
Siège social : 9 ZA LAGETTETTES
13990 FONTVIEILLE

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 297 000.00 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 302 000.00 Euros, soit une diminution de 1.66- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 17 282.23 Euros, soit 5.82 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 298 788.03 Euros contre 302 338.69 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 1.17- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 281 505.80 Euros contre 293 152.89 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 3.97- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 261 617.14 Euros et représentent 88.09 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 4.54- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 124.00 Euros et représentent 0.04 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 19 612.23 Euros soit 6.60 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	121 912.57	-	92 285.72	=	29 626.85
Exercice en cours	120 700.04	-	75 666.96	=	45 033.08

Soit une augmentation de 15 406.23 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 17 282.23 Euros

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	0	Euros
- en autres répartitions	:	0	Euros
- en report à nouveau	:	17 282.23	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	3 600.00	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0	Euros
- Réserve légale	:	360.00	Euros
- Autres réserves	:	0	Euros
- Report à nouveau	:	42 949.08	Euros
Situation nette	:	46 909.08	Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



A.A.A DISTRIBUTION

9 ZA LAGETTES

13990 FONTVIEILLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

PHOCEA CONSEILS
248 AVENUE DES PALUDS

13400 AUBAGNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			2 000
TOTAL			2 000
TOTAL GENERAL			2 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			2 000	2 000
TOTAL			2 000	2 000
TOTAL GENERAL			2 000	2 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		124		124
TOTAL		124		124
TOTAL GENERAL		124		124

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	124				
TOTAL	124				
TOTAL GENERAL	124				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	106 800	106 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	700	700	
TOTAL	107 500	107 500	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 000	12 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 750	10 750		
Personnel et comptes rattachés	26 572	26 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 641	10 641		
Impôts sur les bénéfices	2 330	2 330		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 959	4 959		
Autres impôts taxes et assimilés	12	12		
Groupe et associés	8 403	8 403		
TOTAL	75 667	75 667		

Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 600
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	8 403

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	11 288
Total	11 288

AAA DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.600 euros

Siège social : 9 ZA Les Lagettes

13990 FONTVIEILLE

R.C.S. TARASCON 538 735 259

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mai à quatorze heures

Au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée AAA DISTRIBUTION au capital de 3600 euros, divisé en 100 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents

. Barthélémy ARBONA, propriétaire de dix parts, ci :	10 parts
. Rémy ARBONA, propriétaire de quarante-cinq parts, ci :	45 parts
. Jérôme ARBONA, propriétaire de quarante -cinq parts, ci :	45 parts
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social :	100 parts

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Barthélémy ARBONA, préside la réunion en sa qualité de Gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat.
- Rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article R. 223-16 du Code de commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 17.282 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 17.282 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau » celui-ci se trouvant ainsi porté de 25.667 € à 42.949 €.

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention nouvelle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de l'absence de rémunération de la gérance.

Elle décide que la gérance continuera de pouvoir prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat sur présentation de justificatifs et que la société prend en charge les cotisations sociales, obligatoires et facultatives, dont pourrait être redevable la gérance

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

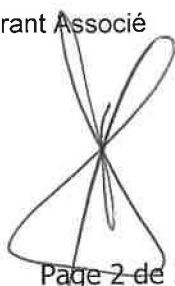
Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés, après lecture.

Barthélémy ARBONA

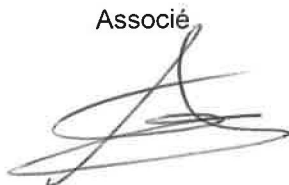
Gérant Associé



Page 2 de 2

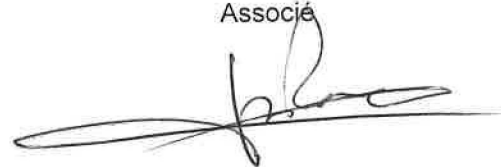
Jérôme ARBONA

Associé



Rémy ARBONA

Associé



AAA DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.600 euros

Siège social : 9 ZA Les Lagettes

13990 FONTVIEILLE

R.C.S. TARASCON 538 735 259

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2023

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 17.282 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 17.282 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau » celui-ci se trouvant ainsi porté de 25.667 € à 42.949 €.

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original

Barthélémy ARBONA

Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the bottom.

AAA DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.600 euros

Siège social : 9 ZA Les Lagettes

13990 FONTVIEILLE

R.C.S. TARASCON 538 735 259

Rapport spécial de la Gérance à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2023

Chers Associés,

Aux termes de l'article L223-19 du Code de Commerce, le gérant ou, s'il en existe un, le commissaire aux comptes, présente à l'assemblée ou joint aux documents communiqués aux associés en cas de consultation écrite, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et l'un de ses gérants ou associés. L'assemblée statue sur ce rapport. Le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Fontvielle, le 25 mai 2023

LA GÉRANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'LA GÉRANCE'.